



CERTIFICAT D'ACCEPTATION DU REGLEMENT
de l'Expérience Grande Traversée Volcanic XGTV 2022

Ce certificat d'acceptation du règlement de l'épreuve sportive XGTV est à déposer sur le module d'inscription Sportips avant le 12 avril 2022. A défaut de réception du certificat d'acceptation du règlement à cette date, l'inscription sera annulée sans remboursement.

Je, (Prénom et Nom),
déclare avoir reçu, lu et accepte le règlement de la l'Expérience Grande Traversée Volcanic
XGTV qui aura lieu les 25, 26 et 27 mai 2022.

Lu et approuvé (mention manuscrite)

Date :

Signature :